RÉVOLUTION écologique

LES PREMIERS 100 JOURS POUR SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES

RAPHAËL GLUCKSMANN
2027

SORTIR DE L'IMPASSE DES ÉNERGIES FOSSILES

La France fait face à une urgence climatique et une urgence sociale simultanément. Au cœur de ces deux crises, une même cause : les énergies fossiles, carburant du chaos climatique et de la vie chère.

Cet été a provoqué plus de 8 000 morts liées aux canicules, 98 000 hectares de forêts et de terres agricoles parties en fumée, plusieurs centaines d'habitations détruites, plus de 1300 écoles fermées et des hôpitaux au bord de la rupture, suivis d'inondations dans le Sud, de menaces sur l'eau dans l'Ouest et d'une sécheresse historique à la Réunion. Parallèlement, la France importe plus de 60 milliards d'euros d'hydrocarbures par an (presque le budget de l'Éducation nationale). Les guerres au Moyen-Orient et en Ukraine font exploser les prix des carburants, du chauffage et de l'alimentation. Ce "confinement sous contrainte budgétaire" frappe d'abord les classes populaires et moyennes, surtout en zone rurale sans transports collectifs où deux voitures sont nécessaires, imposant des arbitrages intenables (caddies contre réservoir, gaz contre cantine, sacrifice des loisirs et des liens familiaux).

Face au déni gouvernemental, ce projet élaboré par des experts, militants et élus locaux engage une révolution écologique pour libérer jusqu'à l'équivalent d'un treizième mois de dépenses contraintes évitées (logement, énergie, déplacements).

UN PLAN DE RUPTURE ÉCOLOGIQUE

Le plan vise simultanément la neutralité carbone en 2050 et la stabilisation de la dette à l'horizon 2032, grâce à un cadre institutionnel pérenne : déclaration de l'état d'urgence écologique et inscription de la "République écologique" à l'article 1 de la Constitution (l'habitabilité de la planète devenant une valeur juridique cardinale), adoption d'une loi de programmation écologique s'imposant chaque année aux lois de finances (sur le modèle de la loi de programmation militaire), et exemplarité de l'État.

200 milliards d'euros d'investissements publics sur le quinquennat
Dès les premiers jours du quinquennat, 200 milliards d'euros de dépenses publiques (dont 120 milliards d'euros de dépenses nouvelles) seront engagés par l'ensemble des administrations publiques (État, collectivités, Sécurité sociale). Cette enveloppe garantit la prévisibilité nécessaire pour entraîner massivement les investissements privés.

Les outils de financement (pollueur-payeur et épargne) : la Contribution exceptionnelle pour l'investissement climatique (CEPIC) - 50 Milliards
L'empreinte carbone des plus riches étant plusieurs dizaines de fois supérieure à celle des 10 % des familles les moins dotées, l'effort d'investissement immédiat sera financé par la justice fiscale plutôt que par la dette. La CEPIC instaurera un **prélèvement unique une seule année de 5 % sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros (une infime minorité de foyers). Cette recette exceptionnelle rapportera 50 milliards d'euros,** intégralement affectés à un fonds dédié au financement de la transition climatique.

- **Livret de Souveraineté écologique et sociale :** fusion du Livret A et du LDDS, avec un plafond doublé par rapport au Livret A et un taux porté à 2,5 %, pour financer la souveraineté écologique, le logement social et des prêts à taux bas aux collectivités.
- **Taxe européenne sur les superprofits pétroliers et gaziers :** fin du blocage français (aux côtés de l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Pologne, le Portugal et l'Espagne) pour taxer les superprofits fossiles, alors que TotalEnergies cumule près de 20 milliards d'euros de bénéfices sur les trois premiers trimestres 2026.
- **Grand emprunt écologique européen**: Nous mobiliserons immédiatement des fonds européens disponibles et lancerons un grand emprunt écologique européen pour financer la transformation écologique au niveau de l'Union européenne.
- **Fiscalité aérienne et consommation ostentatoire :** dès les 100 premiers jours, suppression des exonérations fiscales sur le kérosène des vols intérieurs, hausse de la taxe de solidarité sur les billets d'avion, et ciblage fiscal des jets privés et des yachts.

LES MESURES D'URGENCE DÈS LES 100 PREMIERS JOURS

Protéger le pouvoir d'achat et accompagner la transition des ménages

- Chèque énergie : versement immédiat d'un **chèque énergie exceptionnel de 500 € pour 6 millions de familles** déjà identifiées, **élargi à 200 € pour 10 millions de familles supplémentaires** des classes moyennes.
- Maîtrise des prix de l'électricité : **moratoire sur les hausses de taxes sur l'électricité** garantissant que le prix n'augmente pas plus vite que l'inflation.

Évolution du TRVE pour favoriser les heures creuses en journée pour profiter de l'énergie solaire.
- **Leasing social pour 1 million de voitures** électriques compactes : sur 5 ans, à 100 € par mois sans apport (soit 100 à 200 € d'économies mensuelles par rapport au thermique), ouvert aux actifs gagnant moins de 2 000 € net/mois et roulant plus de 30 km/jour pour travailler. 100 000 véhicules dès la première année seront réservés aux soignants, infirmières libérales et auxiliaires de vie en zone rurale (coût : 6 milliards d'euros sur le quinquennat, via la commande publique).
- **Vente à tarif social d'1 million de pompes à chaleur (PAC) :** acquisition à 1 € par jour (30 € par mois, largement compensés par les économies sur les factures), réversibles avec climatisation quand pertinent, en priorité pour remplacer le chauffage au fioul et au gaz et rendre habitables les bouilloires thermiques, en mobilisant l'industrie française et européenne. Ce programme est adossé à une relance massive de la rénovation des logements et du bâti public.
- Transports du quotidien et jeunesse: création d'un **Pass Mobilité Durable Jeunes à 1 € par jour pour les moins de 25 ans** (valable toute l'année sur tous les transports publics urbains et interurbains, trains de nuit, hors TGV), déploiement de 5 000 lignes de covoiturage d'ici 2035 (premier appel à projets dès les 100 premiers jours) et incitation au report modal vers le ferroviaire et les mobilités douces (voyageurs et marchandises).

Reconquérir la souveraineté énergétique et industrielle

- Énergies renouvelables : contrats État-régions pour produire localement et au moins doubler d'ici 2035 les capacités installées (soleil, vent, biomasse, eau, sous-sol), avec soutien à l'autoconsommation et à l'innovation sur le stockage électrique.
- **Industrie, numérique et commerce:** plan industriel adossé à la commande publique (batteries, PAC, mobilité électrique, décarbonation) ; encadrement écologique des Data centers (partage local de la valeur et récupération obligatoire de la chaleur fatale pour les réseaux locaux) ; fin du dumping social et environnemental dans nos échanges (renforcement du MACF et du devoir de vigilance, mesures miroirs) et respect des engagements financiers envers les pays du Sud.
- **Déploiement massif des énergies renouvelables** et pérennisation de l'énergie nucléaire. Prolongation et sécurisation des réacteurs nucléaires existants. Rendre à nouveau indépendant le contrôle de la sûreté et de la sécurité nucléaire.

Adapter la France au nouveau régime climatique dès les 100 premiers jours

- **Droit à la fraîcheur :** plan national avec les collectivités comprenant ombrage urbain, toitures fraîches, carte communale des refuges climatiques, gratuité des piscines lors des alertes canicule et location publique de climatiseurs d'urgence pour les personnes vulnérables.
- **Écoles et travail :** rénovation de 4 000 écoles primaires par an et de plus de 2 800 collèges et lycées (en commençant par ceux fermés cet été), et ouverture immédiate de discussions avec les partenaires sociaux pour adapter le travail aux chaleurs extrêmes.
- **Sécurité civile et sinistrés :** allocation de 1 milliard d'euros d'investissement dès juin 2027 à la sécurité civile face aux canicules et incendies, et création d'un fonds d'indemnisation dédié permettant d'avancer le paiement des dommages aux sinistrés.